FORMULAIRE INSCRIPTION CANEJAN ATHLETISME Saison 2022 - 2023

Inscription et paiement en ligne



https://www.helloasso.com/associations/canejan-athletisme/adhesions/adhesion-2022-2023

N° Licence:

NOM (en majuscules) :	
Prénom :	Sexe: ☐ H ☐ F
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Pays de naissance : Adresse :	Nationalité :
Code Postal :	Ville :
Tel Mobile:	Tel Domicile
E Mail (obligatoire) en majuscules :	
	Licence Athlé Running (68€)
☐ Je souhaite une attestation de paiement.	
Pour les adulte	s – Groupe Whatsapp
Des groupes Whatsapp ont été mis en place par nos entr permettront d'avoir toutes les informations sur nos entrair	raineurs. Merci de cocher le ou les groupes souhaités. Il vous nements.
	Whatsapp Running du midi (Mardi et Jeudi)
☐ Whatsapp Trail (Vendredi)	Whatsapp Running du soir (Lundi et Mercredi)
autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une tec	sentant légal) de l'enfant chnique invasive, notamment, un prélèvement de sang. sentant légal) de l'enfant
<u>Assurances</u>	
de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance prop qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).	onsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 euro TTC (inclus dans le coût posée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant tance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique le la licence).
Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances) Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.	
<u>Droi</u>	t à l'image
Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre	

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr et canejanathle@free.fr.

Certificat médical: (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise et Athlé Running le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- -Pour les Licences Athlé Santé, le soussigné majeur certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.
- Dans le cadre d'un renouvellement de Licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.
- Pour la prise d'une 1ière licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le titulaire de l'autorité parental peut attester avoir rempli, avec son enfant, le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et voir son enfant dispenser, dans les conditions prévues par le Code du Sport, de présenter un certificat médical.

Horaire d'entrainements

Pour les jeunes :

Mardi de 18h à 19h30 : Eveil – Poussin – Benjamin – Minime

Mardi de 18h30 à 20h : Cadet, Junior, Espoir

Vendredi de 18h30 à 20h : Cadet, Junior, Espoir

Pour les runneurs :

Lundi de 19h à 20h30

Mardi de 12h à 13h

Mercredi de 19h à 20h30

Jeudi de 12h à 13h

Vendredi de18h à 20h spécifique Trail

• Samedi/Dimanche: Sortie selon groupe

Pour les marcheurs :

Lundi de 19h à 20h30

Mercredi de 19h à 20h30

Vendredi de 17h à 18h30 : débutant

Vendredi de 18h30 à 20h : expérimenté

• Samedi de 10h à 12h

Dimanche de 10h à 12h

Catégories

Eveil 2014 - 2015 - 2016 Poussin 2012 - 2013 Benjamin 2010 - 2011 2008 - 2009 Minime Cadet 2006 - 2007 2004 - 2005 Junior 2001 - 2002 - 2003 Espoir Senior 1989 - 2000 Master 1988 et moins